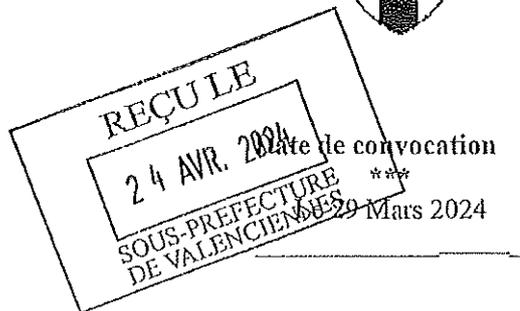




EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Séance du Mercredi 10 Avril 2024



L'An Deux Mille Vingt Quatre, le Dix Avril à Dix-Huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de MARLY, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente.

Nombre  
d'Administrateurs

\*\*\*\*\*

En exercice..... 17

Présents..... 12

Votants..... 12

Étaient Présents :

Madame Alice DUPONT-DONNET, Vice-Présidente, Madame Mathilde BARBIEUX, Madame Priscilla DZIEMBOWSKI, Monsieur Joël QUENTIN, Monsieur Jean-Claude VILLAIN, Madame Jeanne-Marie BINOT, Madame Marie-Thérèse HOUREZ, Monsieur Christian CHATELAIN, Monsieur Jean-Noël DUPONT, Monsieur Bruno LECLERCQ, Monsieur Frédéric DEROT, Madame Anne-Sophie BARTHELEMY.

DL-2024-09

Étaient Absents excusés :

Monsieur Jean-Noël VERFAILLIE, Président, Monsieur Bruno MOUFTIEZ,

Objet

\*\*\*\*

Election du Président  
de Séance à l'occasion  
de l'adoption du  
compte administratif

Était Absente :

Madame Marline WOLF, Madame Janine LECAILLE, Madame Loetitia ARENA.

Exposé :

Vu l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que « Le Conseil d'Administration arrête le compte administratif qui lui est annuellement présenté par le Président »,

Vu l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que lors des séances où le Compte Administratif du Président est débattu, le Conseil d'Administration élit son Président,

Dans ce cas, le Président peut assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote.

.../...

C.C.A.S. DE MARLY (59)  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
Séance du 10 Avril 2024

Il est proposé à l'assemblée que :

Mme DUPONT-DONNET Alice, Vice-Présidente du CCAS, remplisse les fonctions de Présidente de séance à l'occasion de l'adoption du Compte Administratif ;

Le Conseil d'Administration,

Oui l'exposé de Madame La Vice-Présidente,

Après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITÉ,

Approuve la candidature de Mme DUPONT-DONNET Alice, Vice-Présidente du CCAS, pour remplir les fonctions de Présidente de séance à l'occasion de l'adoption du Compte Administratif ;

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS

Pour extrait conforme,

Jean-Noël VERFAILLIE  
Président.



Affiché le .....  
Transmis en Sous-préfecture le 24/04/2024...  
Document exécutoire à compter du .....  
Notifié à l'intéressé le .....  
Publié le 07/05/2024

